



Formation

Créer son activité à plusieurs ***Des clefs pour mener un projet collectif***

Jeudi 9, mardis 14 et 28 mars,

Lieu à définir



Les 2 premières journées sont ouvertes à tous, notamment aux porteurs de projet en phase de réflexion sur l'opportunité d'une installation collective.

La dernière journée est réservée aux collectifs constitués, avec la présence de plusieurs membres du groupe.

Journée complémentaire :

**Projets collectifs :
quels statuts choisir ?**

mardi 4 avril 2017

Cette formation de 3 jours vous aidera à avancer dans la réflexion et la mise en œuvre de votre projet collectif.

Elle alternera témoignages, temps d'apports théoriques et travail sur votre propre projet.

Jour 1 : jeudi 9 mars

- Préciser ses motivations à s'installer avec d'autres et les confronter avec ceux du groupe
- Aborder les différents aspects de la création d'activité en collectif : organisation du travail, revenu, investissement, responsabilités...

Avec le témoignage d'un collectif en place

Jour 2 : mardi 14 mars

- Appréhender les aspects humains dans les projets collectifs
- Identifier les freins et les leviers pour créer avec d'autres
- Identifier ses besoins et son mode de fonctionnement vis-à-vis du collectif

Avec Dominique Lataste, psycho-sociologue, du cabinet Autrement Dit

Jour 3 : mardi 28 mars – réservé aux collectifs constitués !

- Approfondir les questions relationnelles au sein d'un groupe
- Avoir des outils pour faciliter le fonctionnement du collectif

Avec Dominique Lataste, psycho-sociologue, du cabinet Autrement Dit

Informations pratiques

Lieu à définir

Horaires de formation : 9h – 17h. Repas partagé.

Cette formation est gratuite pour les ayants droits VIVEA (autre situations : nous contacter). Cauton de 30 €/j demandée.

Inscriptions limitées à 12 stagiaires.

Renseignements et inscriptions (le 1er mars au plus tard)

auprès de Camille Dauriac : addear38@wanadoo.fr, 09 60 03 50 14.